Informations de base

1995/0031(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement **Subject** 6.40.04.06 Relations avec les pays d'Asie centrale **Zone géographique** Kazakhstan	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	CHESA Raymond (RDE)	07/09/1994

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	LALUMIÈRE Catherine (ARE)	05/10/1994
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	VAN VELZEN W.G. (PPE)	18/04/1995

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	1891	1995-12-04
Affaires générales	1922	1996-05-13

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/02/1995	Publication de la proposition législative initiale	COM(1995)0029	
21/03/1995	Publication de la proposition législative	05515/1995	Résumé
15/01/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/1996	Vote en commission		Résumé

21/02/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0049/1996	
19/04/1996	Débat en plénière		
13/05/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		Résumé
13/05/1996	Fin de la procédure au Parlement		
20/06/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/0031(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 228-p2 Traité CE (avant Amsterdam) E 113
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/07433

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0049/1996 JO C 078 18.03.1996, p. 0003	21/02/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0211/1996 JO C 141 13.05.1996, p. 0248-0276	19/04/1996	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	05515/1995	21/03/1995	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(1995)0029	14/02/1995	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1996/0365
JO L 147 20.06.1996, p. 0001 Résumé

Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1995/0031(CNS) - 19/04/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. CHESA (RDE, F), le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord intérimaire avec le Kazakhstan.

Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1995/0031(CNS) - 21/03/1995 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de décision vise à conclure un accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement entre la Communauté, la CECA et EURATOM d'une part et le Kazakhstan d'autre part. CONTENU : l'accord intérimaire permet d'appliquer, à titre provisoire, le volet commercial et les mesures d'accompagnement de l'accord de partenariat et de coopération conclu entre la Communauté et ce pays et sera applicable jusqu'à l'entrée en vigueur définitive de l'accord de partenariat. Cet accord intérimaire suspend les parties commerciales de l'accord de commerce et de coopération commerciale et économique conclu en 1989 entre la Communauté et l'URSS pour ce qui concerne spécifiquement le Kazakhstan. Le présent accord est conclu par le Conseil au nom de la Communauté, après consultation du Parlement Européen (conformément aux articles 113, en liaison avec l'article 228, paragraphe 2, 1ère phrase du TUE).

Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1995/0031(CNS) - 04/12/1995

Le Conseil a décidé de procéder, sous réserve de conclusion ultérieure, à la signature de l'Accord intérimaire avec le Kazakhstan paraphé le 22 décembre 1994, en vue de permettre l'application immédiate du volet commercial et des mesures d'accompagnement prévues dans l'Accord de parténariat et de coopération, celui-ci signé le 23 janvier 1995. Cette signature de l'Accord intérimaire interviendra le 5 décembre 1995 au niveau des Ambassadeurs.

Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1995/0031(CNS) - 13/05/1996 - Acte final

-OBJECTIF : conclusion d'un accord intérimaire avec le Kazakhstan. -MESURE COMMUNAUTAIRE : Décision 96/365/CE du Conseil relative à la conclusion par la CE de l'accord intérimaire concernant le commerce et les mesures d'accompagnement entre la Communauté, la CECA et EURATOM, d'une part, et la république du Kazakhstan, d'autre part. -CONTENU : Cet accord intérimaire permet d'appliquer, à titre provisoire, le volet commercial et les mesures d'accompagnement de l'accord de partenariat et de coopération conclu entre la Communauté et ce pays, jusqu'à l'entrée en vigueur définitive de l'accord de partenariat. Il suspend les parties commerciales de l'accord de commerce et de coopération commerciale et économique conclu en 1989 entre la Communauté et l'URSS, pour ce qui concerne spécifiquement le Kazakhstan.

Accord CE/Kazakstan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1995/0031(CNS) - 13/05/1996

Le Conseil a décidé de procéder à la conclusion de l'Accord intérimaire concernant le commerce et les mesures d'accompagnement qui avait été signé le 5 décembre 1995.